

Le 1er Mai
Pour FO ce sera :
*« contre la guerre et pour les revendications,
dans l'unité si possible »*

Journal trimestriel de l'Union Départementale cgt-FORCE OUVRIERE
de la Haute-Loire - N° 219 mars 2025 - www.fo43.fr

RÉSOLUTION DE LA COMMISSION
EXECUTIVE DE L'UD—LIBÉRATION
DU DOCTEUR HUSSAM ABU
SAFIYA

PAGES 2 & 3

CP-FO DÉCLARATION LIMINAIRE
CONCLAVE

PAGE 4

CP-FO « PAIN, PAIX, LIBERTÉ »

PAGE 5

ENSEIGNEMENT: NON AUX
FERMETURES DE CLASSES ET DE
POSTES

PAGE 6

HÔPITAL DE BRIOUDE
CADA DE SAINT BEAUZIRE

PAGE 7

FORMATION DES MILITANTS
SYNDICAUX

PAGES 8 & 9

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES
SYNDICATS

PAGES 10 & 11

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES
SYNDICATS

PAGE 12

ELECTIONS SAINTE MARIE

ELECTIONS TPE 2024

ELECTION JUSTICE ET PARTAGE

PAGES 13 & 14

INFORMATION BAISSSE DU
PLAFOND DES IJSS

PAGE 15

REPRÉSENTATIVITE A LA SECU

PAGE 16





Résolution de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO
réunie le Vendredi 28 Mars 2025

La Commission Exécutive de l'Union Départementale réunie le Vendredi 28 Mars constate que dans le département, comme partout en France :

- les licenciements et les plans sociaux s'accroissent, comme à Valéo, chez Delpeyrat, aux papèteries d'Espaly, chez Michelin ou chez Boissy.
- la destruction des services publics s'intensifie. 10 classes en Haute-Loire seront fermées à la rentrée 2025 et 5000 dans toute la France. Le centre périnatal de Brioude est remis en cause, le service de soins palliatif au centre hospitalier du Puy est fermé. Des attaques sans précédent sur les emplois et les acquis sociaux dans les collectivités territoriales
- le préfet a décidé de fermer les Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de Saint Beauzire et d'Yssingaux, supprimant ainsi 110 places d'hébergement et des emplois.
- Le gel des salaires des fonctionnaires est confirmé pour 2025 ainsi que la diminution de 10% des remboursements de leurs arrêts maladie.
- Les NAO sont au point mort dans les entreprises privées
- Le budget de la sécurité sociale vient d'être amputé de plus d'un Milliards d'euros
- La hausse du ticket modérateur est passé de 7,95€ à 12€ pour une consultation de médecine générale et la hausse de 5% des déremboursements de médicaments est active depuis le 1^{er} janvier 2025.

Pourquoi cela est-il possible ?

Depuis des années, le gouvernement donne un pognon de dingue sans aucune contrepartie aux entreprises et Macron vient de donner 2 Milliards de plus pour la guerre. Et il veut nous faire payer la facture. Salaires, retraites, services publics, emplois industriels pour la production des produits nécessaires à la population, « loi de simplification », remise en cause des statuts et des conventions collectives, sécurité sociale, tout est attaqué, tout doit disparaître. Et tout ça pour l'enrichissement des actionnaires de l'industrie de l'armement avec notre pognon, nos emplois, nos droits et nos acquis.

Nous n'acceptons pas ! Nous refusons l'union nationale derrière Macron pour l'aider à mener ses politiques d'économie de guerre. Avec notre confédération, nous affirmons que : *« FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs. »*. Et avec elle, nous rappelons également notre *« attachement indéfectible à la paix et à l'expression « Pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de FO, incarné dès ses origines par son fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951. »*

La sortie de FO du conclave sur les retraites de Bayrou, très justement qualifié de « mascarade » par notre confédération est en totale cohérence avec nos positions d'indépendance et est en accord avec l'état d'esprit des travailleurs et de la jeunesse qui refusent la remise en cause de leurs droits et qui n'entendent pas laisser faire.



EN GUISE D'EDITO: RÉSOLUTION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UD

La commission Exécutive appelle les syndicats FO a réunir les salariés, à établir les cahiers de revendications et à décider de l'action pour les faire aboutir.

Nous soutenons pleinement toutes les mobilisations en cours. Celles des enseignants et des parents qui refusent les fermetures de classes et de postes et qui monteront à Paris le 2 Avril pour obtenir l'abandon des fermetures de classes. Celle des étudiants partout en France contre la diminution des budgets et contre l'autonomie des universités. Celle des salariés de l'action sociale et de la santé privée de Haute-Loire qui seront en grève le mardi 1^{er} Avril pour l'augmentation des salaires, pour les conditions de travail, contre la convention collective unique et pour l'abrogation de la réforme des retraites et le rassemblement à 15h devant l'ARS.

Pour la Commission Exécutive, l'urgence est à la mobilisation interprofessionnelle en commençant par le 1^{er} Mai, journée internationale de revendication de la classe ouvrière en préparant et organisant la mobilisation, y compris dans l'unité, sur la base de nos revendications fondamentales de « pain, paix, liberté » :

- Pour le cessez-le-feu immédiat en Palestine, en Ukraine, comme partout dans le monde, arrêt des livraisons d'armes, pas un euro pour la guerre, libération de tous les otages.
- Ni 64, ni 63, ni allongement de la durée de cotisation, ni remise en cause des régimes spéciaux : **ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES** . Non au système de retraite par capitalisation et à la retraite par points. Non à la remise en cause des avantages familiaux et des pensions de réversion
- Pour l'augmentation des salaires, des retraites, des pensions et des minimas sociaux
- Pour l'arrêt des licenciements
- Pour la défense des services publics, stop aux suppressions de postes, de services, stop aux fermetures de classes et aux fermetures de lit à l'hôpital
- Pour le retour à la sécurité sociale de 1945, stop aux exonérations de cotisations, aux remboursements, à la baisse du plafond des Indemnités Journalières.
- Maintien de l'abattement fiscal de 10% des retraites et des pensions.

Adoptée à l'unanimité

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO de Haute-Loire participe à la campagne internationale de soutien au docteur Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan du nord de la bande de Gaza détenu arbitrairement par les autorités israéliennes.

#FreeDrHussamAbuSafiya





Communiqué de presse

Réunion retraites : Déclaration liminaire

Le 20 février, les organisations syndicales ont reçu le rapport de la Cour des comptes sur les retraites. Ce rapport confirme que la réforme des retraites de 2023 est injuste, brutale et injustifiée. Pour autant, la Confédération Force ouvrière est conviée à une première réunion d'échange sur les retraites ce jeudi 27 février.

Concernant la concertation sur les retraites, Force Ouvrière l'a dit depuis le début : « *Ni le format, ni le périmètre, ni la méthode ne nous conviennent !* ». Nous n'avons pas été entendus. La revendication de Force Ouvrière est et reste l'abrogation de la réforme des retraites de 2023.

Or l'exécutif, depuis le 20 février, communique en disant que l'on ne peut pas toucher aux 64 ans ni au périmètre financier.

La lettre du chef du gouvernement est un vrai carcan. Elle va forcément réduire le champ des possibles sur les solutions que nous pourrions trouver. Le risque est grand que cela aboutisse au maintien du statu quo, avec un âge légal qui restera ancré sur les 64 ans. En définitive, d'une part, nous ne pourrions pas toucher à la borne d'âge et d'autre part, ce seront encore les salariés auxquels les efforts seront demandés, or le déficit actuel est de 6 milliards d'euros alors que les aides publiques aux entreprises sans aucune contreparties représentent 173 milliards d'euros.

De plus, le mélange des genres entre les régimes de retraite du privé, du public et des régimes spéciaux, des indépendants et des agriculteurs, laisse supposer un projet de retraite universelle par points que nous rejetons toujours. Nous ne sommes pas légitimes pour parler des régimes de retraites des agriculteurs ni de ceux des indépendants.

Nous ne participerons ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans un processus gouvernemental dit « délégation paritaire permanente ».

Pour FO, l'équilibre financier des régimes de protection sociale ce sont les cotisations et donc l'augmentation du taux d'emploi.

Pour autant, Force Ouvrière souhaite que des discussions sur l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, la reconversion professionnelle, la pénibilité, la formation professionnelle tout au long de la vie, les entretiens de fin de carrière, les temps partiels subis, la conditionnalité des exonérations de cotisations sociales et les salaires soient mis en œuvre dans le cadre de l'article L1 du code du travail pour trouver des solutions dans le cadre de la pratique contractuelle et conventionnelle à laquelle Force Ouvrière est très attachée.

Paris, le 27 février 2025

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
<http://www.force-ouvriere.fr>



Communiqué de presse

« Pain, Paix, Liberté ! »

Lors de son « Adresse aux français », le Président de la République a voulu alerter la population sur les bouleversements géopolitiques au niveau international et les menaces qui pèsent sur la sécurité de notre pays et sur la paix.

FO veut rappeler son attachement indéfectible à la paix et à l'expression « Pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de FO, incarné dès ses origines par son fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951.

Ce discours alarmiste et inquiétant, à plus d'un titre, voudrait nous inviter à reconsidérer l'ensemble de nos politiques publiques et met l'accent sur un effort budgétaire sans précédent à réaliser donnant la priorité à la défense et au réarmement.

Pour FO, les nouvelles priorités budgétaires ne doivent en aucun cas conduire à plus d'austérité pour des politiques aussi essentielles que l'enseignement, la santé, la sécurité sociale (qui fête ses 80 ans cette année), la solidarité ou les droits sociaux. FO souligne que les politiques économiques menées depuis de trop nombreuses années ont conduit à affaiblir notre tissu productif et industriel, notre appareil de formation et nos services publics.

FO ne saurait accepter que les salariés soient contraints à des efforts et des sacrifices alors que des moyens budgétaires peuvent être mobilisés dans la manne des aides publiques versées aux entreprises, sans contrôle ni conditions, dans la lutte contre l'évasion fiscale ou dans la taxation des dividendes, dont le montant atteint des niveaux records, de près de 100 milliards d'euros en 2024.

Sans être indifférente à la sécurité de la nation, FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs.

FO dénonce les postures va-t'en guerre et toute escalade guerrière, d'où qu'elles viennent, et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international avec un engagement des autorités françaises en ce sens.

Paris, le 6 mars 2025

Contact :

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général

Secrétariat général

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

CARTE SCOLAIRE

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT !

Personne n'accepte la destruction de l'école publique !

Pas une journée ne s'est passée sans qu'il n'y ait une mobilisation dans le département !



Plus isolés que jamais !

La Ministre Borne et son représentant local isolés lors du CDEN!

Personne n'a voté pour le projet !

Les maires, conseillers départementaux, DDEN et organisations syndicales ont voté CONTRE !

La fédération FO de l'enseignement avec les parents d'élève ont décidé d'aller obtenir l'annulation des fermetures directement chez la Ministre Borne.

Une délégation de Haute-Loire était déjà présente à Paris le 15 Mars, une nouvelle mobilisation au ministère est prévue le 2 Avril!



MOBILISATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL DE BRIOUDE



Samedi 8 Mars, ce sont près de 300 personnes qui ont répondu à l'appel des organisations syndicales FO et CGT de l'hôpital de Brioude pour la défense du centre périnatal et du centre de planification remis en cause par les directions des hôpitaux d'Issoire et de Brioude.



Ces attaques s'inscrivent pleinement dans les projets Macron/Bayrou de destruction de l'hôpital, des écoles et des services publics en général au nom des économies de guerre.

Mais la population, les personnels avec leurs organisations syndicales n'acceptent pas. C'est le cas pour le centre hospitalier de Brioude comme c'est le cas contre les fermetures de classes dans les écoles publiques du département ou contre les diminutions d'heures d'enseignement et les fermetures de postes dans les collèges et les lycées.



Lors de la prise de parole commune FO et CGT, c'est bien le gouvernement et ses politiques d'austérité qui ont été ciblées par les organisations syndicales: *« Ne nous trompons pas, nous sommes bien sur des choix politiques ! On nous explique que pour éviter les déficits il faut, réduire les dépenses, le patronat et le gouvernement actuel refuse d'envisager l'augmentation des cotisations sociales. Ainsi ils creusent les déficits. Ne pourrions-nous pas accorder moins d'exonérations de cotisation et rééquilibrer les comptes, afin de pouvoir faire vivre nos services, nos hôpitaux, pour prendre en soin, en soin de qualité tous les patients, tous les usagers, tous ceux qui en ont besoin ? »*

MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE DU CADA DE SAINT BEAUZIRE



200 manifestants se sont rassemblés à Brioude le mardi 25 Mars pour dénoncer la fermeture du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de Saint Beauzire.

Cette fermeture fait suite à la volonté du gouvernement de supprimer 6 500 places d'hébergements en France inscrite dans la loi de finance 2025 adoptée à coup de 49.3 et par la non-censure de Bayrou.

Cette décision s'inscrit pleinement dans les politiques de remises en cause des droits des travailleurs étrangers en France et dans la logique répressive de la loi Immigration du 26 janvier 2024 que

nous avons combattues et qui ont amené FO à soutenir tous les militants qui ont participé à la manifestation du 22 mars.

Plusieurs syndicats dont le syndicat FO des personnels des écoles (SNUDI-FO) de Haute-Loire avait appelé leurs adhérents à s'y rendre pour dénoncer la fermeture du centre et pour soutenir toutes les personnes et les salariés impactés par cette décision. L'Union Départementale FO était également présente à ce rassemblement.

Stage « découverte de FO »



Durant une semaine du 3 au 7 Février , 15 adhérents FO se sont retrouvés à l'Union Départementale du Puy-en-Velay, afin de participer au stage de formation syndicale "découverte du syndicat Force Ouvrière".

Tous d'horizons professionnels différents (de l'industrie, de la santé privée, de l'hôpital public, de l'action sociale, de l'Education Nationale,...), les stagiaires se sont tous dit ravis de cette formation qui leur a permis d'échanger et de comprendre les points communs ainsi que les différences entre les secteurs publics et privés.

Grâce à l'énergie et aux connaissances du formateur, Hakim, les stagiaires ont pu comprendre la structure FO, apprendre l'histoire du mouvement syndical et les raisons de l'existence de la CGT Force Ouvrière. De même ils ont pu appréhender les différents moyens d'actions du syndicat et le rôle des instances représentatives des personnels.

Tous les participants à ce stage ont apprécié la bonne ambiance, les repas conviviaux et l'implication du formateur. Ils se sont dit heureux d'avoir trouvé des réponses à leurs questionnements et ont exprimé, à l'unanimité, leur conviction d'être au bon endroit, à Force Ouvrière, pour porter leurs revendications et pour défendre les intérêts collectifs des travailleurs.

Nombreux ont déjà décidé de s'inscrire aux prochaines formations syndicales organisées à l'Union Départementale FO. Tous conseillent le stage "découverte de FO" dont la prochaine session est programmée du 23 au 27 Juin 2025.



STAGES DU CFMS EN 2025 A L'UD FO DE LA HAUTE-LOIRE

INTITULE	DATES	S'INSCRIRE avant	CONDITIONS
DECOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT	Lundi 3 février au vendredi 7 février	Fin décembre à l'UD Ou e.fo 45 jours avant	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE	Lundi 17 Février au vendredi 21 février	15 janvier	Réservé au titulaire CSE plus de 50 salariés (à la charge du budget CSE)
FONCTION ET COMMUNICATION DU SYNDICAT	Lundi 10 au vendredi 14 Mars	Avant le 6 février	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
CONNAITRE SES DROITS	Mardi 15 Avril au Jeudi 17 Avril	Avant le 13 Mars	Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	Lundi 19 au vendredi 23 Mai	Avant le 16 Avril	Être membre titulaire et suppléant du CSE (ainsi que de la CCST lorsqu'elle existe). Frais pédagogiques pris En charge par l'employeur
DECOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT	Lundi 23 juin au vendredi 27 juin	Avant le 7 mai Ou e.fo 45 jours avant	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale
CONNAITRE SES DROITS	Mardi 23 sept au Jeudi 25 Septembre	Avant le 10 juillet	Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
JE NEGOCIE	Mardi 28 oct. au jeudi 30 Octobre	Avant le 25 septembre	Réservé au titulaire CSE plus de 50 salariés (à la charge du budget CSE)

Stage Hors programme

Rencontre des militants	3 et 4 Avril	Le plus tôt possible	
Communication	20 juin	Le plus tôt possible	
Rencontre des militants	24 et 25 septembre	Le plus tôt possible	

Stage « fonction et communication du syndicat »

Un stage "fonction et communication du syndicat" était organisé par le Centre de Formation des Militants Syndicaux dans les locaux de l'Union Départementale FO de Haute-Loire du 10 au 14 mars 2025.

L'un des stagiaires _ Jean-François VERGNE_ nous a confié ses impressions à l'issue de cette formation !



- **Dans quelle entreprise travailles-tu ? Depuis quand es-tu adhérent à FO ? Et pourquoi avoir choisi Force Ouvrière ?**

“Je travaille en tant qu’aide-soignant en service de chirurgie digestive à l’hôpital Emile Roux, du Puy-en-Velay, depuis 4 ans, et je suis dans le métier depuis 1996. J’ai adhéré à FO en mai 2024. Comme beaucoup de salariés, nous rencontrons des difficultés. C’est à l’occasion de l’une d’elles que j’ai fait la connaissance du syndicat Force Ouvrière. En dehors de mon équipe de travail, ce sont les seuls qui sont venus m’apporter du réconfort. Sans même me connaître, ils m’ont écouté et conseillé. Il m’a donc semblé naturel de les rejoindre, car je partage leurs valeurs de défense des droits des travailleurs et d’indépendance syndicale. FO représente pour moi un syndicat capable de défendre efficacement nos conditions de travail et nos droits.”

- **Pourquoi as-tu décidé de suivre cette formation syndicale ?**

“J’ai choisi de suivre cette formation pour mieux comprendre le rôle du syndicat et les outils à disposition pour défendre mes collègues. En tant qu’aide-soignant, je vois au quotidien les défis auxquels nous faisons face, et je voulais acquérir des compétences pour mieux représenter et soutenir les autres.”

- **Que t’a donc apporté ce stage, concrètement ? Est-ce que tu vois des éléments pratiques à mettre en place dans ton syndicat et à l’hôpital ?**

“Cette formation m’a permis de mieux comprendre les droits des salariés et les moyens d’action possibles. J’ai acquis des connaissances pratiques sur les procédures, les négociations et la communication syndicale. Concrètement, je vois des améliorations possibles dans la diffusion des informations aux collègues et dans la sensibilisation aux droits du personnel.”

- **Si tu devais retenir un moment de la formation, ce serait lequel ?**

“C’est évidemment difficile de répondre à cette question tant la formation a été ponctuée de moments forts, dans un climat de bienveillance et de fraternité. La rencontre avec des camarades travaillant dans d’autres secteurs d’activité fut très enrichissante. La transmission du savoir et de l’expérience de notre formatrice a été un atout majeur. C’est donc ce moment-là que je retiendrai : ce moment de partage où j’ai pris conscience des possibilités qui nous sont données pour mieux défendre nos camarades, nos droits, nos acquis. Je souhaiterais enfin remercier tous les camarades de L’Union Départementale, sans qui, cette semaine de formation n’aurait pas été si chouette. ”



Assemblée Générale du Syndicat FO de l'Action Sociale



Le Vendredi 20 Décembre, le syndicat FO de l'Action Sociale de Haute-Loire tenait son assemblée générale annuelle.

Vanessa Pontvianne, la secrétaire départementale a fait le tour de l'activité du syndicat pour l'année 2024. Une large place a été accordée aux mobilisations et combats menés pour la défense des revendications aussi bien interprofessionnelles (pour l'abrogation de la réforme des retraites, pour les salaires, pour la défense des services publics ou encore contre le coup de force Macron suite aux élections européennes et législatives et le budget Barnier, contre la guerre en Palestine, en Ukraine comme partout dans le monde) que celles concernant le secteur médico-social (pour les 183 euros du SEGUR pour tous,

contre la Convention Unique, contre l'inclusion scolaire systématique et forcée, ...)

Elle s'est également félicitée du développement et de la progression du syndicat FO dans l'action sociale avec de nouvelles implantations dans les AMRD de Blavozy/St Germain et du Puy où FO a réalisé 100% des voix ou encore chez Justice et Partage au Puy.

Le rapport d'activité et le rapport de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité et de nouvelles instances élargies ont été élues confirmant la très bonne santé du syndicat. Vanessa Pontvianne a été réélue secrétaire du syndicat.

L'Union Départementale FO était présente et a remercié le syndicat FO de l'action sociale pour son implication dans la vie de l'organisation et pour sa participation au développement de FO dans le département.

Assemblée Générale du Syndicat FO de l'hôpital de Brioude

Quelques jours après la mobilisation massive pour la défense du centre périnatal du centre hospitalier de Brioude dont le syndicat FO était à l'initiative avec la CGT, les adhérents FO se sont réunis lors de l'assemblée générale statutaire le mardi 25 mars.

Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'organisation du syndicat, à la réflexion sur l'augmentation du nombre de référents FO dans les différents services pour être au plus proche des salariés, pour informer, récolter les difficultés, lister les revendications et développer Force Ouvrière.

Dans cette optique, les instances du syndicat ont été élargies et Fabienne VALLAT CHALIER a été élue nouvelle secrétaire du syndicat. Joëlle SAHUC, secrétaire sortante, avait en effet exprimé sa volonté de céder sa place un an avant de faire valoir ses droits à la retraite. Elle reste, bien évidemment, complètement investie au sein du syndicat pour poursuivre les combats engagés, continuer à défendre l'hôpital et ses agents, avec en ligne de mire la réussite des élections professionnelles de décembre 2026.

Vincent DELAUGE, Secrétaire Général de l'Union Départementale, s'est félicité de la bonne dynamique du syndicat en particulier dans l'optique des combats à mener. Il a également remercié chaleureusement Joëlle pour son investissement dans le syndicat pour la défense des adhérents FO.



Assemblée Générale du Syndicat FO agglo

Vendredi 21 mars se tenait l'Assemblée Générale des territoriaux de l'Agglomération du Puy.

Après une année de combat pour la satisfaction des revendications, une année de travail de terrain au plus proche des adhérents et des salariés, la syndicalisation est en hausse de 7% par rapport à 2023, ce qu'expliquait le Secrétaire du Syndicat, Christophe TEYSSONEYRE, dans son rapport d'activité que vous trouverez en téléchargement en bas de page.



Avant d'élire les instances du syndicat et de confirmer Christophe TEYSSONEYRE dans ses fonctions de secrétaire, les participants ont discuté et adopté la résolution revendicative ci-dessous.



**Résolution Assemblée Générale
du 21 mars 2025**

Les camarades du Syndicat FO Agglomération 43, réunis en Assemblée Générale le 21 mars 2025 ont pris la résolution suivante.

Notre syndicat FO Agglomération 43 veut rappeler son attachement pour une paix durable sur l'ensemble des territoires en guerre.

FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications, aussi essentielles que la défense des services publics, de la santé, et de la sécurité sociale (qui fête ses 80 ans cette année).

Avec son « conclave » sur les retraites, l'objectif du gouvernement était d'intégrer les organisations syndicales à la mise en œuvre d'une nouvelle réforme du régime universel par points et/ou par capitalisation. Nous pouvons nous féliciter de la sortie de FO de cette mascarade sur les retraites. Les agents publics ne doivent pas payer l'addition de l'effort de guerre et du déficit organisé des retraites par un recul des droits à pension de retraite !

Depuis le 1er mars 2025, les fonctionnaires en congé de maladie ordinaire ne perçoivent plus l'intégralité de leur salaire, mais sont indemnisés à 90 % du traitement.

Déjà confrontés à un gel des rémunérations, les agents verront leurs revenus amputés en cas d'arrêt-maladie. Aides-soignantes, cantonniers, agents d'entretien, Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), éboueurs... Ceux-là même qui constituaient le gros des bataillons parmi les travailleurs dits « de première ligne » pendant le Covid sont aussi les plus mal payés et seront de facto le plus durement touchés par les deux décrets actant cette amputation de 10 % de leur indemnisation. Ce qui les pénalisera financièrement et les poussera, dans certains cas, à travailler malgré la maladie. C'est la double peine !

Nos revendications :

- *Nous exigeons le cessez le feu immédiat et permanent notamment à Gaza et en Ukraine, comme partout dans le monde !*
- *Nous exigeons l'abrogation de la réforme des retraites Borne/Macron et le maintien de la CNRACL ! Pour le retour à 62 ans avant de revenir au 60 ans avec 37,5 années de cotisations.*
- *Nous exigeons le retour à la rémunération à 100% des fonctionnaires en arrêt maladie !*
- *Nous exigeons le maintien de tous les emplois publics, face au politique d'austérité.*
- *Nous exigeons une protection sociale à hauteur de 50% de prise en charge par l'employeur.*

Nous sommes convaincus que pour faire aboutir nos revendications il faut construire le rapport de force.

Rassemblons-nous et discutons des moyens efficaces pour gagner, pour établir ensemble les revendications et les moyens efficaces pour les faire aboutir.

*Adopté à l'unanimité**

Assemblée Générale des Syndicats FO de l'hôpital Ste Marie et de la santé privée

Le vendredi 14 mars 2025, plus de 60 adhérents des syndicats FO de l'hôpital Sainte-Marie et de la santé privée se sont réunis à la planche de Mélussac à Coubron à l'occasion de leur Assemblée Générale.

Les travaux se sont déroulés sous la co-présidence de Franck Houlgatte, secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats FO de la Santé Privée et de Vincent Delauge, secrétaire général de l'Union Départementale FO de Haute-Loire.

L'Assemblée Générale a élu les instances des syndicats qui sortent élargis et renforcés. Ceci est de bon augure dans la perspective des élections professionnelles à Sainte Marie et des luttes à mener.

La parole est donnée à François FAUVET, Délégué Central FO des établissements Sainte Marie:



- François, peux-tu nous dire qui participait à cette importante réunion ?

Cette réunion a permis de regrouper à la fois des adhérents du syndicat FO de l'hôpital Sainte Marie et également des adhérents FO de toutes les structures médicales privées (SSR de Jalavoux, EHPAD de Solognac et du Monastier)

Les rapports d'activité présentés par Nathalie Rabilloud, secrétaire du syndicat de Sainte Marie et par Christophe Exbrayat, secrétaire du syndicat FO Santé Privée, ont retracé toutes les actions menées en 2024. Ils ont été approuvés à l'unanimité. Ceci témoigne donc de la bonne dynamique des syndicats FO dans les établissements de la santé privée en Haute-Loire. C'est vraiment important parce que face aux politiques d'austérité et de casse sociale que mènent Macron et Bayrou, face aux refus de nos directions d'augmenter les salaires, face à la dégradation des conditions de travail, le développement de notre organisation FO est un point d'appui pour tous les salariés et doit leur donner confiance en leur capacité à faire, enfin, aboutir nos revendications. Dans cet esprit, notre Assemblée Générale s'est félicitée de la décision prise par notre confédération FO de sortir du conclave sur les retraites. Personne ne peut croire que nous obtiendrons l'abrogation de la réforme Macron/Borne et le retour à la retraite à 62 ans dans ce cadre-là. Je trouve que notre place n'est pas dans ce bidouillage et je regrette que notre position ne soit pas partagée par les autres Organisations Syndicales qui légitiment un cirque qui ne permettra pas de faire aboutir la seule revendication qui compte : L'abrogation de la réforme des retraites.

- Les élections au CSE de l'hôpital Sainte Marie débutent dans quelques jours, comment celles-ci se présentent ?

Nous n'avons pas attendu notre assemblée générale pour lancer notre campagne ! Celle-ci bat son plein. Nous avons déposé des listes FO complètes pour l'antenne Altiligérienne qui regroupe les établissements de Brioude, Craponne, Cayres, Rosières, Monistrol et bien sûr Le Puy. Nos listes sont composés de camarades venants des différentes structures et nous sommes heureux qu'ils soient membres de nos instances car cela nous permet d'être au plus près des difficultés du terrain.

Concernant la position de FO au sein de l'Association Hospitalière Sainte Marie, je suis heureux du travail des camarades FO de Nice, Privas et Rodez qui ont également réussi à monter des listes et qui font un gros travail pour permettre au syndicat FO de continuer d'être représentatif et de participer aux négociations à Chamalières ! Je ne désespère pas d'arriver à remonter un syndicat FO à Clermont et à Lyon car notre absence sur ces territoires nous oblige à gagner notre représentativité sur seulement 4 territoires sur les 6 que compte l'Association. Mais, en tant que délégué syndical central, je suis fier du travail effectué par l'ensemble des élus et délégués FO au cours du dernier mandat et j'espère bien que les salariés nous accorderont leur confiance pour continuer à les représenter.

- Et dans la situation sociale actuelle, comment vois-tu les choses ?

Au moment où d'autres organisations syndicales palabrent avec un gouvernement illégitime qui refuse de répondre à nos revendications urgentes, nous apparaissons, nous FO, comme l'organisation syndicale la plus légitime pour représenter les agents et pour défendre leurs intérêts.

Centre Hospitalier Sainte Marie: FO obtient 59,37% des voix et la majorité des sièges au CSE !

Des élections professionnelles se déroulaient à l'association Sainte Marie du Puy qui est le plus gros établissement privé du département tous secteurs confondus. Le syndicat FO devient, pour la première fois, l'organisation syndicale majoritaire en voix (59,37%) et en sièges au CSE (10/17).

FO qui, avec 45% des voix, avait ravi la première place à la CGT (43%) aux dernières élections de 2022, progresse encore de 14 points alors que la CGT s'effondre perdant 3 sièges au CSE.



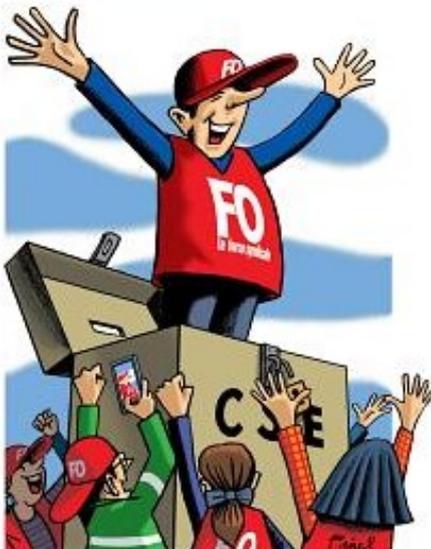
	1 ^{er} Collège		2 ^{ème} collège		3 ^{ème} collège		Total	
	2022	2025	2022	2025	2022	2025	2022	2025
FO	7	7	0	3	0	0	7	10
CGT	6	2	0	2	1	0	7	4
CFE-CGC	0	0	1	1	1	2	2	3

Sur l'ensemble des 6 structures, FO conserve sa représentativité en l'améliorant de 4 points (19,53%).

L'Union Départementale félicite toute l'équipe syndicale pour ces excellents résultats et adresse un grand merci aux salariés pour la confiance qu'ils ont ainsi renouvelée au syndicat FO du Centre Hospitalier Sainte Marie et à ses militants.

Ces résultats sont un formidable point d'appui pour avancer sur les revendications des salariés de l'Association Sainte Marie mais également pour tous les salariés et adhérents FO pour poursuivre le combat interprofessionnel notamment pour l'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne, pour l'augmentation des salaires et pour l'amélioration des conditions de travail.

Association Justice et Partage, FO obtient 100% des voix au CSE!



FO a présenté pour la première une liste pour les élections CSE à l'Association Justice et Partage. La liste a réalisé 100% des voix!

C'est une nouvelle implantation pour le Syndicat Départemental FO de l'Action Sociale de Haute-Loire.

L'Union Départementale FO remercie aux salariés qui ont décidé de se présenter sur une liste FO, contribuant ainsi au développement de notre organisation.

**COMMUNIQUE DE PRESSE
DE L'UNION DEPARTEMENTALE FO de Haute-Loire**

**Elections TPE 2024
En Haute-Loire, FO progresse de 1,5 points
et conforte sa deuxième place !**

Dans un contexte national extrêmement inquiétant, les élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises sont marquées par une baisse importante du taux de participation.

Alors que de nombreux salariés de ces entreprises ont pourtant manifesté dans les cortèges syndicaux pour le retrait de la réforme des retraites Macron/Borne, comment se fait-il que le crédit accordé aux organisations syndicales durant cette période ne soit pas retranscrit dans ce scrutin ?

Ceci doit nous interroger et la discussion doit avoir lieu. Voici les premiers éléments que nous pouvons analyser à la lumière de nos résultats en Haute-Loire. L'Union Départementale FO progresse de 1,5 points par rapport à 2021 et conforte sa seconde place. Mais le département n'échappe pas à la règle nationale de chute de la participation. Si nous perdons une dizaine de voix par rapport au scrutin précédent, nous résistons bien mieux que les autres organisations syndicales représentatives qui stagnent ou reculent (L'UNSA perd 2 points). Pour quelles raisons ?

- Tout d'abord, ces résultats indiquent que nous avons eu raison de nous mobiliser contre le déni de démocratie permanent de Macron qui lui permet de poursuivre ses politiques rejetées par la majorité des travailleurs et pour réaffirmer systématiquement toutes nos revendications.
- Nous pouvons constater, également, que le syndicat, frauduleusement appelé « Gilet Jaune » mais qui représente en réalité une organisation prônant le racisme, la xénophobie et le rejet de l'autre, réalise au niveau national plus de 4%. En Haute-Loire, il ne récolte que 2,5% des voix. Les salariés de Haute-Loire ne se sont pas trompés en faisant clairement la différence entre nous et cette organisation de faussaires, confirmant ainsi que nous avons eu raison d'agir en commun avec les Gilets Jaunes lors des mobilisations à partir de 2017 contre les politiques anti-sociales de Macron et pour les revendications.
- Enfin, nous avons eu raison d'appeler à manifester pour le cessez-le-feu en Palestine, pour l'arrêt du génocide à Gaza et pour l'arrêt des livraisons d'armes. Nous savons que nos marques de solidarité répétées avec les militants qui se mobilisent pour le peuple palestinien nous ont fait gagner des voix.

L'Union Départementale FO remercie chaleureusement tous les salariés de Haute-Loire qui ont porté leur voix sur FORCE OUVRIERE, ainsi que tous les militants et adhérents FO qui ont fait voter leur famille, leurs amis, leurs connaissances.

Alors que le 1er Ministre et le patronat nous appellent à remballer nos revendications au prétexte de stabilité pour pouvoir poursuivre leurs politiques contre nos droits et nos acquis, nous indiquons clairement aux travailleurs que, pour notre part, nous allons continuer à tout mettre en œuvre pour censurer, par notre action syndicale, les attaques du gouvernement et à mobiliser pour :

- **L'abrogation de la réforme de la retraite ! Ni allongement de l'âge de départ, ni allongement de la durée de cotisation ! Ni suspension, ni retraite par points! Défense de tous les régimes spéciaux !**
- **L'augmentation des salaires !**
- **La défense des services publics !**
- **La défense de la sécurité sociale !**
- **Le cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine, en Ukraine comme partout dans le monde, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes.**

A Le Puy, le 14 Janvier 2025



BAISSE DU PLAFOND DES INDEMNITES JOURNALIERES : PLUS DE LA MOITIE DES SALARIES SONT CONCERNES !

A partir du 1^{er} avril 2025, les salariés vont devoir subir une baisse du plafond des indemnités journalières, avec des conséquences financières graves, notamment pour les plus précaires ou les salariés des Très Petites Entreprises.

Le gouvernement a pris cette mesure par décret, malgré l'avis négatif, à l'unanimité, du Conseil National de l'Assurance Maladie, ce qui montre une fois de plus le mépris dans lequel il tient les organisations syndicales. Il espère obtenir 600 millions d'euros d'économies, alors qu'il vient de sortir sans sourciller 2 milliards de plus pour les dépenses guerrières.

Concrètement, le montant maximal de l'indemnité journalière versée par l'assurance maladie passera de 53,31 brut par jour à 41,47 euros par jour, ce qui représente une perte de 11,84 euros.

Cette mesure concerne **plus de la moitié des salariés** soit :

- les salariés ayant des revenus compris entre 1,4 et 1,8 SMIC (entre 2522 € et 3243 € à ce jour)
- les salariés en CDD,
- les jeunes employés,
- les salariés dont les revenus sont au-delà du 1,8 SMIC,
- les salariés ne disposant pas de couverture prévoyance c'est-à-dire notamment ceux des très petites ou moyennes entreprises, les assistantes maternelles, les salariés du particulier employeur, certains intérimaires, les intermittents

L'article I des ordonnances de 1945 instituant la Sécurité Sociale énonçait : « *Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.* »

Pour fêter les 80 ans de la sécu, le gouvernement Bayrou-Macron décide de fouler aux pieds ces principes en se désengageant un peu plus du règlement des indemnités journalières.

Au final ce sont les salariés qui paieront, soit parce qu'ils seront moins remboursés, soit parce que les employeurs qui doivent assurer un maintien de salaire feront pression sur eux pour qu'ils ne s'arrêtent pas, soit parce que les cotisations des mutuelles ou prévoyance augmenteront. C'est inacceptable.

L'annulation de ce décret fait partie des revendications portées par l'Union Départementale FO, qui défend la sécurité sociale de 1945.



Régime général de la sécurité sociale, FO première organisation syndicale!

Le cycle de représentativité de 4 ans s'est achevé dans l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale du Régime Général.

Avec 31,35% de représentativité au plan national, Force Ouvrière devient, pour la première fois, première organisation syndicale, devant la CGT, la CFDT et la CFTC.

Ce résultat est un formidable point d'appui pour poursuivre le combat pour la défense de la sécurité sociale de 1945.

La Sécu, elle est à nous!



web

FORCE OUVRIERE HAUTE-LOIRE
N°219 - Mars 2025

Rédaction-Administration :
UD-FO 1 avenue Saint Flory 43000 LE PUY EN
VELAY

Tel : 04.71.05.43.00

Directeur de Publication :

Vincent DELAUGE
C.P.A.P. 0329 S 07241
E-mail : udfo43@gmail.com
Blog : www.fo43.fr

LE PUY EN VELAY PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

LES PERMANENCES FO

**LE PUY EN VELAY - Union
Départementale**
Ouvvert du Lundi au vendredi de
8h30 12h et de 14h à 17h ou sur
rendez vous 1 avenue Saint
Flory
43000 Le Puy en Velay Tél :
04.71.05.43.00

**UNION LOCALE DE SAINTE
SIGOLENE**
Uniquement sur rendez-vous.
Contacter le 06.82.46.36.99

UNION LOCALE DE LANGEAC
Uniquement sur rendez vous.
Contacter l'UD.

UNION LOCALE DE BRIOUDE
Permanence les mardis à
17h
Place du Postel immeuble
Instruction 43100 Brioude
Email
UL.fo.brioude@gmail.com

**UNION LOCALE
D'YSSINGEAUX**
Uniquement sur rendez vous.
Contacter l'UD.

AFOC

Chaque adhérent de FORCE OUVRIERE est également adhérent de l'AFOC.
Vous pouvez donc obtenir gracieusement des renseignements ou une intervention sur tous vos litiges de consommation.
L'association FORCE OUVRIERE consommateurs organise une permanence **chaque lundi à l'Union Départementale** : problèmes de consommation, rapports locataires/propriétaires...
Une permanence spéciale locataires HLM est organisée le mardi après midi.

afoc43@gmail.com

**SALARIÉS DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET SERVICES...**

*des permanences sont ouvertes tous les
jours à l'Union Départementale et
régulièrement dans nos Unions Locales!*

**Venez nous rencontrer pour connaître vos droits,
votre convention collective...**

Un renseignement ça ne coûte rien !